



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 09 OCTOBRE 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice 12  
Nombre de membres présents 10  
Nombre de membres ayant délibéré 10

**Séance à 19h00**

**Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire**

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 octobre 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 02 octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

**Présents** : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Daniel BOE – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET – Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT – M. Kévin DUCREUX.

**Absents excusés** : Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Madame Caroline LEGROS est élue secrétaire de séance.

**Délibération n°2024-62** : Démolition de la salle Pomme d'Or

Le Maire propose au Conseil municipal les devis suivants pour la démolition de l'immeuble appartenant à la commune, sis au 1, Rue de la Pomme d'Or, la salle Pomme d'Or :

Entreprises	Montant TTC
Entreprise VIELLARD	71 958.00 €
Entreprise BOITUZAT	70 800.00 €
Entreprise ADT 51	36 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de démolir la salle Pomme d'Or sis au 1, Rue de la Pomme d'Or, (51400) MOURMELON LE PETIT, propriété de la commune
- DECIDE de confier les travaux à l'Entreprise ADT 51,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Envoyé en préfecture le  
10/10/2024 Reçu en préfecture le  
11/10/2024 Publié le  
ID : 051-215103623-20241010-2024\_62-DE

Fait à MOURMELON LE PETIT 11 OCTOBRE 2024

Le Maire  
René MAIZIERES



Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en Préfecture  
Le 11 octobre 2024  
Et de la publication, le 11 octobre 2024  
Le Maire  
René MAIZIERES